

# AIDES À L'ACHAT

## VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



### Eco-chèque mobilité Région Occitanie

- ☑ Condition de ressources : Revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089 €
- ☑ Autre condition : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant régional
- ☑ Montant : 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

<https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>

#### Dépôt dossier

<https://mesaidesenligne.laregion.fr/>



### Chèque Hérault vélo

- ☑ Condition de ressources : fournir une facture prouvant l'achat auprès d'un commerçant du département
- ☑ Montant : 250 € pour un revenu fiscal de référence inférieur à 25 660 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

[https://mesdemarches.herault.fr/oc\\_fr/cd34](https://mesdemarches.herault.fr/oc_fr/cd34)



### Aide Cazouls-lès-Béziers

- ☑ Aucune condition de ressources
- ☑ Autre condition : être habitant de la commune
- ☑ Montant de 20% maximum du prix d'achat dans la limite de 200 €
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales

#### Renseignements

<https://www.cazoulslesbeziers.com/vivre-a-cazouls/actualites/252-velos-a-assistance-electrique-aide-financiere>



### Chèque Vendres vélo

- ☑ Le bénéficiaire doit s'engager à ne pas céder le vélo dans les 12 mois suivants son acquisition
- ☑ Autre condition : être habitant de la commune
- ☑ Montant varie de 50€ à 300€ en fonction du Quotient Familial
- ☑ Aide cumulable sans plafond avec les autres aides locales
- ☑ Le vélo à assistance électrique doit être neuf et avoir été acheté auprès d'un professionnel exerçant son activité professionnelle sur le territoire du Département de l'Hérault.

#### Renseignements

[https://www.vendres.com/Aide\\_velo.htm](https://www.vendres.com/Aide_velo.htm)



### Bonus vélo État

- ☑ Montant : 400 € pour un revenu fiscal de référence par part inférieur à 6 358 €, 300 € pour un revenu inférieur à 14 089 €

#### Renseignements

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil>